Ecole maternelle Charles Perrault

13 rue de la clairière

49610 Mûrs-Erigné

02 41 57 77 77

Ce.0492077s@ac-nantes.fr

**Conseil d’école du 16 juin 2017**

Membres présents :

Mme Landelle (directrice et enseignante), Mme Catalano-Sawaya (enseignante), Mme Demy (enseignante), Mr Coiffard (maire), Mme Louapre (adjointe aux affaires scolaires), Mme Gilbert (conseillère municipale), Mme Chouteau (DDEN), Mme Verdier, Mme Jeanmougin, Mme Judalet, Mme Morice, Mme Karm, Mme Deschamps (représentantes des parents d’élèves),

Personne présente invitée :

Mme Pignol (atsem), Mme Bescond (future enseignante en septembre prochain)

Membres absents excusés :

Mr Mercier (IEN Ponts de Cé)

Début du conseil à 18h00

Mr Coiffard demande la parole afin de faire une déclaration.

Il souhaite annoncer le résultat des enquêtes menées à charge et à décharge envers Mme Jourdrenne (personnel de la restauration scolaire). Il annonce que les différentes enquêtes ont montré qu’il n’y avait aucune faute et que les accusations étaient diffamatoires.

Mr Coiffard souhaite qu’à l’avenir les situations conflictuelles soient traitées plus rapidement, sereinement et surtout dans le respect des personnes.

Mme Jourdrenne ne souhaite plus revenir auprès des enfants.

Ordre du jour :

1. Point sur les effectifs
2. Projets 2016-2017
3. Rythmes scolaires
4. Travaux faits et à prévoir
5. Questions diverses

1) Points sur les effectifs

Nous avons actuellement 74 élèves.

La répartition est la suivante :

- 23 élèves de TPS-PS-MS (5 TPS, 11 PS et 7 MS) dans la classe de Mme Landelle

- 25 élèves de PS-MS (14 PS et 11 MS) dans la classe de Mme Catalano-Sawaya

- 26 élèves GS dans la classe de Mme Demy

Pour la rentrée de septembre 2017, les inscriptions ont bien commencé.

En plus des 5 TPS qui passeront en PS, il y a 20 inscriptions en PS, et une inscription en GS.

Pour le moment, il y aura 25 élèves en PS, 23 élèves de MS et 19 GS soit 67 élèves prévus.

Mais, nous sommes dans l’attente des attributions des 47 logements (construits en face de la gendarmerie).

Nous ne connaissons pas encore la composition des familles qui arriveront le 28 août prochain.

Nous attendons de connaître le nombre d’enfants et leur âge pour procéder à une répartition.

Les enseignantes précisent que les listes des classes seront disponibles dans le panneau d’affichage le vendredi 1er septembre au soir.

**2) Projets 2016-2017**

**Les sorties et animations effectuées depuis le dernier conseil d’école :**

Les projets annoncés en début d’année se poursuivent (ludothèque, médiathèque)

Les GS ont participé à la chorale à la salle Jean Carmet le jeudi 18 mai avec les élèves de l’école Marie Curie.

Les oiseaux du refuge LPO sont nourris deux fois par semaine par l’EVS et des enfants de chaque classe. Des radis ont été semés dans le potager par les MS puis récoltés et dégustés.

Le petit déjeuner de l’école s’est déroulé le samedi 13 mai. La veille Mr Dembaga « La toque Noire » a proposé des cours de cuisine aux trois classes.

Dates à retenir :

- Fête de fin d’année le samedi 24 juin à l’école marie Curie (spectacle à 10h30 pour les maternelles)

- Sortie de fin d’année le lundi 26 juin au moulin de l’Epinay

- Rencontre EPS Cycle 1 le vendredi 30 juin au stade des Varennes de Mûrs-Erigné (avec l’école maternelle Bellevue et l’école de Mozé sur Louet)

**3) Les rythmes scolaires**

Mme Landelle invite le conseil d’école à se prononcer sur un retour de la semaine de 4 jours pour la rentrée 2017-18.

La mairie de Mûrs-Erigné a fait passer un sondage auprès des parents des 4 écoles afin d’avoir leur avis. Mme Louapre annonce ne pas avoir les résultats définitifs mais une très grande majorité de familles souhaiterait un retour à 4 jours. Mme Landelle confirme cette information (au vue des questionnaires récupérés par les enseignantes)

Voici le résultat du vote du conseil d’école :

 - 8 votes pour le retour à 4 jours

- 0 votes pour le maintien de la semaine à 4 jours et demi.

- 1 abstention

Mme Louapre annonce que ce changement de rythme est possible seulement si :

* Le décret est voté fin juin
* Le centre Bouesse instaure un service d’accueil le mercredi matin
* Le Dasen accepte leur demande et cela avant le 7 juillet prochain (date de la sortie des classes)

**4) Travaux faits et à prévoir**

Travaux à prévoir et demandes de matériel :

Voici les attributions budgétaires 2017:

- Un grand tapis d’évolution

- Un tableau pour le graphisme pour la classe de Mme Catalano-Sawaya

Les enseignantes remercient la municipalité pour ces achats.

Mme Landelle précise qu’aucun budget n’est prévu pour l’achat des cornes de brume du PPMS attentat intrusion ainsi que de la pharmacie d’urgence qui doit se trouver dans le lieu de confinement.

Mme Louapre note encore une fois cette demande et espère pouvoir y répondre rapidement.

**5) Questions diverses**

Intervention des représentantes des parents d’élèves.

Avant de poser leurs questions, les représentants de parents souhaitent lire une déclaration destinée à la mairie de Mûrs-Erigné.

Ce texte est disponible sur le blog : **[http://conseilperrault.canalblog.com](http://conseilperrault.canalblog.com" \t "_blank)**

**L'école :**

Remarques:

* La chorale a été très appréciée par les parents et leurs enfants. C'est un beau projet pour les futurs CP. Cependant, certains parents s'interrogent sur le choix des chansons dont les paroles ne seraient pas tout à fait adaptées aux maternelles.

Mme Demy est d ‘accord avec la remarque des parents et leur répond avoir fait cette même remarque aux collègues de Marie Curie. L’an prochain, les enseignantes de maternelle souhaitent être consultées pour le choix des chants en début d’année.

* Les parents remarquent toujours l'effort des enseignants et tout le travail des atsem pour que  nos enfants offrent un cadeau aux fêtes des mères et pères.

Les enseignantes remercient les représentantes des parents d’élèves

* Les parents apprécient la disponibilité des enseignants et l'accueil chaleureux des atsem.

Les enseignantes remercient les représentantes des parents d’élèves

Questions :

* Serait-il possible d'avoir des casques de vélo pour les enfants qui jouent au vélo et trottinette pendant la récréation ?

Mme Landelle répond que l’utilisation de vélos pendant la récréation est considérée comme un jeu et non comme une activité. Le port du casque n’est donc pas obligatoire.

Mme Landelle répond comprendre la demande des parents mais celle-ci n’est pas possible pour des raisons d’organisation (régler les casques à chaque changement d’enfants, propagation des poux, coût financier important).

Mme Landelle souligne que les « accidents » sur la cour sont très rares. Les enfants sont sensibilisés dès la petite section au risque de chûtes.

Les enseignantes font pour cela des ateliers dirigés en séance d’EPS pour que les enfants sachent maîtriser leur vélo et connaissent les « couloirs »  de circulation sans risque dans la cour.

**A destination de la Mairie :**

* A juste titre, les parents souhaitent savoir qui des 4 animateurs prend en charge leur enfant pendant les TAP. Les parents élus réitèrent donc leur demande de trombinoscope pour les animateurs des TAP.

Mme Louapre répond une nouvelle fois que conformément au droit à l’image, la municipalité ne peut pas diffuser de photos du personnel sans leur accord.

Les parents proposent que les listings des groupes avec uniquement le prénom des animatrices soient affichés sur le mur « TAP » dans l’entrée de l’école.

La mairie répond que la demande va être communiquée à la coordinatrice.

* Quels moyens se donne la Mairie pour financer un toboggan pour les petites sections ?

Mme Loupare et Mme Gilbert connaissent la demande et la comprennent, rappelant que le toboggan actuel n’est pas du tout adapté aux plus petits.

Le toboggan a été mis au budget deux années de suite mais a été retiré finalement pour des raisons budgétaires.

Elles espèrent pouvoir répondre à cette demande dans les prochaines années.

* Serait-il possible d'avoir un repas végétarien proposé aux enfants une fois par mois ?

Mme Louapre a posé cette question au Bureau Municipal. Elle a été rejetée. Par contre il est proposé de le tenter une fois l’année lors des repas à thème déjà mis en place.

* Serait-il possible que la cuisine centrale propose un goûter aux enfants de la garderie le soir ? on diminuerait ainsi les rivalités entre les enfants qui ont ou pas apporté leur goûter.

Mme Louapre répond avoir consulté Mr Serisier sur cette question.

Celui-ci informe qu’uniquement un fruit pourrait être servi.

Il faudrait que toutes les écoles de Mûrs-Erigné soient d’accord.

De plus cela engendrerait un coût supplémentaire qui serait répercuté sur le tarif horaire de l’accueil périscolaire.

L’idée serait intéressante pour les enfants de maternelle afin de leur inculquer de bonnes habitudes alimentaires, mais il semble difficile, cependant, d’empêcher les familles de glisser un autre goûter dans le cartable de leur enfant.

Fin du conseil d’école à 20h00

Secrétaire La directrice

Mme Catalano L. Landelle